

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
16 titulaires et 4 suppléants

Excusés/absents :
4 titulaires
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 1
- 16 suppléants

Date de la convocation**1er septembre 2020****Numéro de la délibération****20-15****Objet de la Délibération****Ouverture du poste d'Adjoint
administratif territorial**

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le
Et publication ou notification

Le

L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Hémicycle au Colisée 3.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole : (13)

Titulaires : Mesdames Mary BOURGADE, Marie-Françoise MAQUART, Aline BRUGUIERE, et Messieurs Xavier DOUAIS, Frédéric TOUZELLIER, Jacques BOLLEGUE, Yoann GILLET, Rémi NICOLAS, Bruno FERRIER, Gaël DUPRET
Suppléants : Madame Valérie MAGGI et Messieurs Daniel VOLEON et Patrick CHABERT.

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence : (7)

Titulaires : Mesdames Claudine SEGERS, Myriam NESTI et Messieurs Max SOULIER, Julien SANCHEZ, Gilles DUMAS et Jean-Marie FOURNIER.
Suppléante : Madame Catherine CLIMENT

Avaient donné pouvoir : Monsieur Juan MARTINEZ à Monsieur Jean-Marie FOURNIER.

N'ont pas pris part au vote : Messieurs Max SOULIER, Julien SANCHEZ et Yoann GILLET

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la délibération du 25 janvier 2017 procédant à la modification du cadre d'emploi, pour le poste occupé par la secrétaire comptable, d'Adjoint administratif en Adjoint administratif principal 1ère classe pour répondre à l'évolution de carrière d'Annyck PONTON.

Vu l'arrêté de mise en retraite d'Annyck PONTON, agent titulaire souhaitant faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juin 2020 ;

Considérant les candidatures d'agents titulaires sur un cadre d'emploi d'Adjoint Administratif ;

Il convient de ré-ouvrir un poste d'Adjoint Administratif territorial pour le bon fonctionnement du PETR. Le poste d'adjoint administratif principal 1ère classe sera fermé ultérieurement.

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
16 titulaires et 4 suppléants

Excusés/absents :
4 titulaires

- dont suppléés : 1
- dont représentés : 1
- 16 suppléants

Date de la convocation

1er septembre 2020

Numéro de la délibération

20-15

Objet de la Délibération

**Ouverture du poste d'Adjoint
administratif territorial**

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

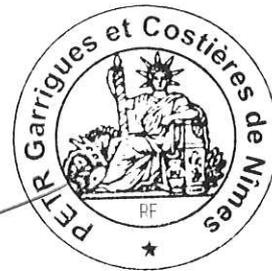
- De procéder à la création d'un poste à temps complet d'Adjoint Administratif territorial, catégorie C de la fonction publique territoriale, filière administrative, à compter du 21 septembre 2020 ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS



PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le

21 SEP. 2020

Bureau du Courrier